

### Quel avenir pour les 51 000 m<sup>2</sup> du site du Village Olympique à Autrans-Méaudre en Vercors ?

Venez **partager** vos idées pour imaginer et **construire ensemble** le devenir du site du Village Olympique.

Que souhaitez-vous voir sur ce site en lien avec le cœur du Village pour répondre à nos besoins ?

Anciens, Jeunes, Actifs, Retraités, Commerçants, Entrepreneurs ... nous vous attendons pour vous écouter le :

**VENDREDI 3 SEPTEMBRE 2021 lors d'un forum organisé à l'ESCANDILLE\* de 17h à 21h**

**INSCRIPTION INDISPENSABLE** avant le 23 août 2021 sur le site de la mairie ou sur le lien suivant :

<https://framaforms.org/forumvillageolympiqueautrans-1625477512>

En raison du nombre de places et/ou des conditions sanitaires (Pass sanitaire obligatoire) la mairie se réserve la possibilité de limiter le nombre de personnes accueillies.

**Apéritif dinatoire offert.**

\* L'Escandille : 931 route de la Sure 38880 Autrans-Méaudre en Vercors

### Accès au site de la Molière

Préserver, respecter, admirer, partager...

C'est sous l'égide de ces valeurs qu'à l'issue de plusieurs mois de concertation citoyenne, le groupe de travail, animé par le PNR Vercors, et la commune ont décidé d'organiser une expérimentation d'évolution des mobilités pour se rendre à la Molière.

Loin d'une interdiction, cette expérimentation doit permettre à la commune, et au Parc Naturel Régional du Vercors, gestionnaire de l'Espace naturel Sensible de la Molière - Sornin, d'offrir une réponse adaptée aux enjeux de fréquentation, de sécurité, d'activité économique, de protection des milieux naturels et de partage de l'espace mis à mal par une fréquentation automobile trop forte.

Ainsi du 13 au 17 août, la route de la Molière depuis la station de ski de la Sure sera fermée à la circulation automobile de 9h à 18h à l'exception des navettes qui permettront de rejoindre le belvédère (actuel parking de la Molière). D'une capacité de trente places, ces navettes assureront des rotations toutes les 45 minutes au départ de La Sure où les véhicules des visiteurs pourront aisément stationner. L'accès aux différents refuges est donc maintenu, et encouragé à pied, en vélo, ou en navette pour profiter autrement de ces lieux si importants.

Par ailleurs, la route forestière Barthélémy (du Col de la Croix Perrin aux Feneys) a été fermée à la circulation automobile par un arrêté municipal pour des raisons de sécurité.

Les ayants droit (forestiers, agriculteurs, gestionnaires de refuges), les randonneurs et les cyclistes sont autorisés à utiliser les deux itinéraires pendant leur fermeture.

Compte-tenu du coût pour la collectivité de ces solutions de mobilité, l'accès à la navette sera payant : 5 euros le ticket adulte, 4 euros le ticket jeune de 12 à 17 ans, et 13 euros pour les familles. Les tickets seront en vente à la station de ski de la Sure à Autrans-Méaudre en Vercors.

Préserver : un site naturel fragile et votre sécurité

Respecter : les activités pastorales, sylvicoles et touristiques, le calme et la tranquillité du site

Admirer : cet espace autrement

Partager : ensemble et avec les générations futures, les lieux, la contemplation ■

### L'été revient et les vélos pointent leurs "roues" !

• Au printemps le « **groupe projet VTT** » s'est mis au travail et, en très peu de temps, a finalisé un nouveau "plan-guide Vélo" allégé et plus lisible pour la clientèle. Composé d'élus, d'experts, de techniciens et de citoyens, ce groupe VTT a répertorié et mis à jour **les parcours proposés à tous les adeptes du vélo** pour une offre plus qualitative, à plusieurs niveaux de difficulté. Un choix a été fait de ne pas proposer de circuits utilisant le télésiège de La Quoi à Autrans.

En effet pour cet été, n'ayant pas de véritable parcours à proposer, l'option prise est d'engager une réflexion, conjointement avec l'ENS de la Molière, et de travailler, pour les années à venir, sur une offre reliant les 2 espaces tout en les préservant. Aussi, dès l'automne, le topo sera retravaillé, basé sur les retours des pratiquants pour améliorations, mais aussi pour y intégrer des nouveaux parcours en 2022.

**Et dans le cadre d'une approche « 4 saisons »** de nos animations, certaines boucles seront étudiées afin d'y intégrer les activités hivernales.

**Tous les tracés sont à retrouver sur [www.bike.autrans-meaudre.com](http://www.bike.autrans-meaudre.com)**, ou au format papier à l'OTI d'Autrans et de Méaudre, ainsi qu'aux accueils des Mairies et Agences Postales.

- Ce groupe de projet a également travaillé sur les équipements «cyclo», 2 nouvelles stations de lavage sont prévues : la première au Centre Nordique d'Autrans (financée par ce dernier et mise en place dès cet été) et la seconde, au pied des remontées mécaniques de la station de Méaudre (financée par la Commune, mise en service au plus tard été 2022). Un système avec récupération de l'eau pluviale a été choisi. Leur fonctionnement et leur entretien incomberont à la commune.

L'OTI s'est également inscrit dans **une démarche « Label Accueil Vélo »** qui nous permettra un soutien et une commercialisation de notre offre plus efficace en partenariat avec celui-ci.

**D'autres aménagements** pourront voir le jour durant notre mandat. De nombreuses idées sont proposées au sein du groupe de travail : bornes de recharges électriques, racks à vélos, chemins sécurisés depuis les villages vers les hameaux ... des aménagements indispensables, qui **au gré des possibilités budgétaires**, pourront faire de notre territoire **une véritable « destination vélo »**. ■

## Une aide de la CCMV pour l'achat de votre vélo à assistance électrique

Saviez vous que seulement **3 % des déplacements se font à bicyclette** ? Pourtant, sur notre territoire, près de 60 % des habitants vivent à un km à vol d'oiseau du centre-bourg. **Le vélo à assistance électrique** paraît une opportunité très intéressante pour réaliser ces trajets du quotidien.

La CCMV, dans le cadre de la compétence mobilité récemment validée, propose **une aide à l'achat** pour ces vélos qui sont plus onéreux. Neufs ou d'occasion, le vélo devra être acheté chez les professionnels du territoire et l'aide est soumise à plafond de revenus.

**La prime peut aller jusqu'à 300 €** et dans certains cas, elle se cumule avec un **bonus de l'Etat** pouvant aller jusqu'à 200€.

Plus de renseignements sur

<https://www.vercors.org/actualites/bonus-vae/>

Alors, tous en selle !

## Cimetières, lieux de mémoire, un patrimoine à ne pas négliger

Nos cimetières font partie intégrante de notre patrimoine local. Ils renferment les souvenirs de nombreuses familles et portent les stigmates de l'histoire de notre communauté toute entière.

Nos cimetières ne doivent pas être des lieux de tristesse où de solitude. Les tombes abandonnées, plus entretenues, où les herbes folles et la végétation reprennent leurs droits sont malheureusement de plus en plus nombreuses. Des mesures administratives permettent la reprise de ces emplacements mais pour autant, la fosse commune ne doit pas devenir la fosse de l'oubli. La mémoire des défunts, même sans famille, reste **notre mémoire commune**.

Il nous semble important de proposer **une réflexion sur l'aménagement, la circulation, les allées et l'entretien de ce patrimoine**. Pour engager cette réflexion, les Commissions patrimoine et environnement souhaitent élargir le débat en direction de la population et **proposent d'ouvrir un groupe de travail à six personnes** portant un intérêt particulier à cette thématique.

**Les inscriptions sont à faire en Mairie ou sur le site de la commune avant le 15 septembre prochain.**

## La Spéléo' Tour José Mulot à Méaudre souhaite se diversifier

Cette « tour » de 12 m de haut aux courbes qui interpellent est ouverte au public depuis début 2019.

**Cet équipement unique en France** propose de multiples possibilités : formation de professionnels de la montagne ou de la spéléologie, site d'entraînement des organismes de secours (PGHM, Pompiers etc...) mais aussi accueil du **grand public** grâce aux guides locaux ou mise en place de journées de découverte par l'Office de tourisme.

Après une année compliquée en raison de la crise sanitaire, les réservations redémarrent, et un nouvel axe de développement est envisagé : rendre cet équipement plus ludique afin de permettre à un plus large public de découvrir la verticalité sous tous ses aspects. En cette fin d'année scolaire, la Spéléo 'Tour a accueilli pour la 1ère fois les classes de CM2 des écoles d'Autrans et de Méaudre.

Au cours de ce mandat, un **travail de concertation** sera ainsi mené sur les éventuelles améliorations à apporter dans sa gestion et/ou son utilisation.

### Quelques chiffres

2018 = 1550 personnes

2019 = 1471 personnes

2020 = 382 personnes (confinement du 14 mars au 11 mai 2020)

Depuis fin avril 2021 = la structure a déjà été réservée environ 40 jours ( soit environ 370 personnes). ■

### PUBLICATION

Directeur de la publication :

Hubert ARNAUD, mairie d'Autrans-Méaudre-en-Vercors

<http://www.autrans-meaudre.fr>

[mairie@autrans-meaudre.fr](mailto:mairie@autrans-meaudre.fr)

tél. : 04 76 95 20 16 // 04 76 95 32 22